

Fonction Publique:

## Faire du 9 mai un mouvement d'ampleur et de protestation

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires, et UNSA de la Fonction publique affirment de nouveau leur attachement aux valeurs du service public et à une Fonction publique au service de toutes et tous, porteuse de l'intérêt général.

Depuis de nombreux mois, en dépit de leurs revendications et propositions, elles constatent que le pouvoir exécutif poursuit une politique contraire aux intérêts de la population, néfaste pour les missions publiques et pour les agent-e-s. Le gouvernement pratique le double langage en prônant la modernisation de la Fonction publique et le respect des agent-e-s public-que-s, alors même qu'il ne revalorise pas leur rémunération, qu'il supprime des postes, engendrant une forte dégradation des conditions de travail, et veut affaiblir leurs droits et garanties. (...)

Poursuivant leur politique, toujours sans tenir grand compte des organisations syndicales représentatives, le Président de la République et le gouvernement comptent faire adopter au Parlement, d'ici au début de l'été, une loi dite de *transformation de la fonction publique* dont nombre de dispositions ont une portée très grave tant pour les agent-e-s et les citoyen-ne-s que pour l'avenir de la Fonction publique.

Il en est ainsi, par exemple, de la mise en place d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT, instance qui risque de diluer et amoindrir les actions dans des domaines essentiels de la sécurité, de la santé et de la vie au travail. C'est aussi le cas avec la suppression des compétences des CAP en matière de promotion et de mobilité, mesure qui va favoriser une gestion opaque et priver les personnels de recours contre l'arbitraire.

Avec le recours au recrutement accru à tous les niveaux de contractuel-le-s, la précarité sera encore aggravée particulièrement avec des contrats de mission à

durée déterminée pouvant être rompu à tout moment. Par ailleurs, aucune amélioration substantielle des garanties collectives ni sécurisation des parcours professionnels n'est envisagé pour les contractuel-le-s pas plus qu'un encadrement plus strict des conditions de recrutement et de formation. De plus, c'est l'égalité d'accès aux emplois publics et les garanties de neutralité de l'agent public qui sont menacées. (...)

Pour dire non au projet de loi de *transformation de la fonction publique* et pour demander au gouvernement qu'il ouvre enfin des négociations sur de nouvelles bases, elles appellent d'ores et déjà toutes et tous les agent-e-s de la Fonction publique à se mettre en grève le jeudi 9 mai prochain, étape forte du processus de mobilisation.



## Mobilisons-nous!!!

**Rassemblement  
puis manifestation  
à partir de 10h30  
esplanade des Fontaines  
à MONTAUBAN**

Rappel : On peut faire grève une heure, deux heures ou plus... **L'essentiel est de grossir la manifestation !**  
On peut faire grève également à n'importe quel moment de sa journée !!!



« Celui qui combat peut perdre,  
celui qui ne combat pas à déjà perdu »

## INFORMATIONS FORCÉMENT SYNDICALES ET AUTRES NOUVELLES...



### Aux usagers des services publics : Notre bien commun!

Le projet de loi dit de transformation de la fonction publique vient d'être présenté au Conseil des Ministres. Le gouvernement souhaite le faire valider par le Parlement avant l'été.

Non, ce projet de loi ne concerne pas uniquement la gestion des agent-e-s de la fonction publique. **Au contraire, il vous concerne toutes et tous, en tant qu'usager-e.**

Il s'agit de pierres permettant de modifier en profondeur la fonction publique et de fragiliser les services publics.

Ce sont des attaques sans précédent.

Ce projet de loi va faciliter, par la généralisation du recours au contrat, parfois sur des contrats de mission, les restructurations, les suppressions, externalisations ou privatisation des missions de service public.

Le Projet de loi ne répond pas aux besoins actuels exprimés par les français depuis plusieurs mois qui souhaitent **une fonction publique plus proche, plus humaine sur tous les territoires.**

Les services publics ont pour mission de satisfaire les besoins collectifs :

en permettant la prise en charge de toutes et tous, quel que soit leur âge, leur origine et leur situation financière et sociale, et non selon le patrimoine. Sur l'ensemble des territoires ruraux comme urbains. En protégeant les plus faibles et non en confortant les plus forts. En rendant possible une véritable redistribution des richesses.

**Revendiquons des services publics, accessibles à toutes et à tous, qui servent et aident l'usager-e et réduisent les inégalités et assurent la cohésion sociale.**

Les services publics doivent être assurés :

Par une fonction publique à la neutralité indispensable et donc non soumise à des intérêts privés.

En garantissant l'impartialité de ses agent-e-s, leur indépendance du politique, et en mettant fin au pantouflage et aux conflits d'intérêt.

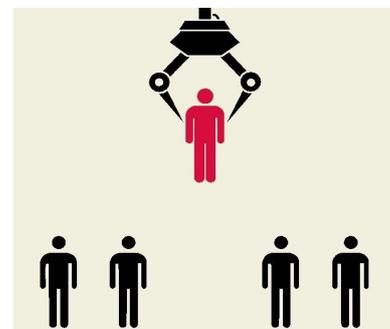
**Ensemble pour une fonction publique**

**au service de toutes et tous.**

#### Infos CD82 :

Commission de mobilité DVA : Mardi 7 mai  
catégorie c : Pascal DELSOL,  
Catégorie B : Didier VANNEAU  
Commission de mobilité TOS lundi 13 mai et  
14 juin: Michel REYNES

**Et pendant ce temps,  
Au CD82  
Malgré un département  
en expansion,  
Des besoins en effectifs,  
On supprime des postes  
en silence!!!**



#### RÉFÉRENTS

**Michel REYNES**  
mich82@free.fr  
Tél. 06.73.70.91.33  
**Nicolas PICOURET**  
nicolas.picouret@sfr.fr  
Tél. 06.22.37.27.15  
**Lydie BENCE**  
lydie.bence@ledepartement82.fr  
**Fabienne LEFORT**  
lefortfabienne@gmail.com  
Ou : fsuterritoriale82@gmail.com  
Tél. 06.27.17.17.72

#### ROUTES

**Pascal DELSOL**  
tél : 06.08.82.10.93  
delpass.82@gmail.com

#### HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

**Christophe BORBALAS**  
chris.borbalas82@gmail.com  
Tél. 06.71.52.67.22  
**Emmanuelle RIGAUD**  
emmanuelle.rigaud@ledepartement82.fr  
05.63.21.42.40

### Se syndiquer, pourquoi ? comment ?

Se syndiquer, permet à une structure comme la notre de faire vivre le débat au sein d'un collectif d'agents impliqués. L'adhésion peut être également un soutien, un partage d'idées, une volonté de porter ses propres engagements via le syndicalisme mais aussi de défendre sa carrière et d'être informé. C'est un système basé sur des règles fonctionnelles et statutaires où la démocratie et le partage sont de mises. Il y a la transparence de nos actes et de la gestion financière. La cotisation est déductible des impôts selon la législation en vigueur.

Taux de cotisation mensuel: 0.025 X INM  
(indice nouveau majoré).

Exemple : indice 360 X 0.025 = 9€ mensuel.

Chaque adhérent reçoit des informations de la part de la fédération (FSU nationale), de notre syndicat national (SNUTER-FSU) et de la section locale (FSU 82 Territoriale). Cela se concrétise par des supports papiers (journaux, lettres...) et par d'autres moyens de communications (mailing, SMS, rencontres, ...).

POUR NOUS  
REJOINDRE

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
MAIL : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

